



PLURIEL
FORMATION CONSEIL

FORMATION

LES
INCONTOURNABLES
POUR SOUTENIR
LES PRATIQUES
D'ACCOMPAGNEMENT

2
JOURS

PRÉVENIR LA MALTRAITANCE, ÉLABORER UN ENVIRONNEMENT BIEN TRAITANT

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation
- Évaluation à froid de la direction de l'établissement

PUBLIC

- Tous professionnels contribuant à l'accompagnement quel que soit son secteur d'intervention

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

La bientraitance est une exigence sociale issue de la loi du 2 janvier 2002, réaffirmée par le plan ministériel du 14 mars 2007 et développée au travers des recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM.

Pour contribuer à la bientraitance, le professionnel doit apprendre à évaluer le caractère maltraitant d'un acte ou d'une situation.

Il lui faut conjointement appréhender la conduite requise à l'intention de sa hiérarchie, ses collègues, la victime, la famille et des autorités judiciaires.

Les recommandations de bonnes pratiques constitueront de leur côté le support de pratiques bientraitantes et des compétences qui en découlent.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- S'approprier les concepts de maltraitance et de bientraitance et leur cadre juridique.
- Analyser ses pratiques et savoir identifier les situations de maltraitance ordinaire (dans ses dimensions individuelle, collective et organisationnelle).
- Réfléchir et se familiariser aux outils de prévention des risques de maltraitance.
- Connaître les recommandations actuelles des pouvoirs publics et s'appuyer sur des principes éthiques d'intervention pour développer une culture de la bientraitance.

CONTENUS

- » Définition des concepts de maltraitance et de bientraitance / Cadre législatif et réglementaire.
- » Signalement et traitement des actes de maltraitance.
- » Démarche de prévention : de l'identification au traitement des risques de maltraitance / les notions de « risques » et de « facteurs de risques ».
- » Positionnement éthique et responsabilité professionnelle : repères déontologiques pour un accompagnement bientraitant.
- » Principes et dispositions institutionnels favorables à une culture de la bientraitance (individuels, collectifs et institutionnels).

2
JOURS

CONCEVOIR ET METTRE EN OEUVRE LA DÉMARCHE DE PROJET PERSONNALISÉ

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation
- Évaluation à froid de la direction de l'établissement

PUBLIC

- Tout professionnel contribuant à l'accompagnement quel que soit son secteur d'intervention

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

Le projet personnalisé d'accompagnement est au coeur de la mission des ESSMS. Constitué comme **un droit, dédié aux besoins et aux attentes de la personne accompagnée, il requiert une approche interdisciplinaire, s'élabore en concertation avec l'usager ou/et son représentant légal, est évalué et renouvelé annuellement.**

Chaque professionnel doit appréhender les étapes de la constitution du projet personnalisé : recueil d'observations et d'attentes, mise en commun interdisciplinaire, élaboration d'hypothèses, recherche des besoins humains à soutenir.

Cette formation a pour visée de permettre aux participants d'**appréhender les principes et étapes nécessaires à toute démarche de projet personnalisé** et d'en définir les modalités d'élaboration, de mise en oeuvre et d'évaluation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître le cadre légal de la démarche de projet personnalisé et appréhender ses enjeux.
- S'approprier les notions de projet, de participation et d'inclusion.
- Développer une démarche de projet personnalisé : étapes et principes d'intervention.
- Appréhender la dimension interdisciplinaire de l'élaboration d'un projet personnalisé.

CONTENUS

- » **Le cadre légal et l'esprit des lois**
Attendus des lois : « accompagnement » VS « prise en charge ».
Conceptualisation de la notion de participation : la co-construction du projet personnalisé / enjeux et éthique.
- » **La démarche de projet personnalisé**
Étapes de la démarche tout au long du parcours de la personne.
Clarification des notions de « besoins », « ressources » et « attentes ».
Construction d'une trame d'observation.
Préparation et déroulement de la réunion de « synthèse » ou « de projet ».
Évaluation du projet : les mesures de l'effectivité et de la pertinence.
- » **Le rôle du référent ou coordinateur de projet**
Fonctions et compétences, spécificités institutionnelles, périmètres de responsabilité.
- » **Le projet personnalisé d'accompagnement : un objectif relatif à la personnalisation de l'accompagnement**
Le couple besoins/prestations, la différenciation entre « besoins pour » et besoins humains, la distinction entre finalité et objectif, le terme de « promotion » comme trait d'union.

2
JOURS

ÉCRITS PROFESSIONNELS : RESPONSABILITÉS, ENJEUX RÉDACTIONNELS ET DÉMARCHE CLINIQUE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation
- Évaluation à froid de la direction de l'établissement

PUBLIC

- Tous professionnels contribuant à l'accompagnement quel que soit son secteur d'intervention

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

La rédaction d'écrits professionnels est au cœur des pratiques du secteur social et médico-social : notes d'information, rapports de situation ou d'observation, projets personnalisés, comptes-rendus d'entretien ou de visite, cahiers de transmission etc.

Quelle que soit leur finalité, ces documents sont des outils de communication, de partage de l'information et d'aide à la décision.

Les enjeux autour de ces écrits sont forts et l'évolution du cadre légal interroge les notions de responsabilité, de confidentialité et de gestion du dossier de l'utilisateur.

Se pose la question de la place de la ou des personnes concernées : écrire sur, pour ou avec ? L'enjeu étant de toujours traduire avec justesse la dynamique dans laquelle s'inscrit la personne accompagnée.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître le cadre légal et réglementaire relatif aux écrits professionnels.
- Situer sa responsabilité professionnelle à travers les modalités de communication écrite et orale.
- Acquérir des compétences pour que l'écriture soit un outil adapté à son contenu (capacité d'analyse, de synthèse et de formulation).
- Interroger son rapport à l'écriture : repérer ses ressources et ses freins face à l'acte d'écrire, les partager avec les autres, les comprendre et en identifier les enjeux.

CONTENUS

- » **Angle législatif et réglementaire** : contour des différentes dimensions de la responsabilité professionnelle, identification des écrits que les participants sont amenés à réaliser, règles éthiques et déontologiques, obligations liées à la loi 2002.
- » **Angle des pratiques professionnelles** : examen des pratiques existantes et des difficultés rencontrées, individuelles et collectives, dans l'acte d'écrire et la transmission des informations, objectifs des différents types d'écrits professionnels, inventaire et définition des différentes situation d'écriture, réflexion autour du « partage d'informations » et de la communication professionnelle.
- » **Angle de la communication écrite et orale** : repérage des différentes dimensions à prendre en compte pour développer ses compétences rédactionnelles, événement perçu, événement rapporté, choix et pertinence des informations, du langage parlé à l'écrit au travail.

2
JOURS

CONDUITE D'ENTRETIEN ET POSTURES PROFESSIONNELLES

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation
- Évaluation à froid de la direction de l'établissement

PUBLIC

- Tous professionnels contribuant à l'accompagnement d'adultes et d'adolescents en situation de handicap quel que soit son secteur d'intervention

PRÉ-REQUIS
sans**TARIF**
nous consulter

ENJEUX

La conduite d'entretien est au cœur des pratiques d'accompagnement des professionnels du secteur social et médico-social. Si elle peut s'exercer dans des contextes variés et avec des interlocuteurs différents, elle ne s'improvise pas et suppose de **développer des compétences à la fois techniques et relationnelles**.

Cette formation vise ainsi à permettre aux professionnels de **construire des repères méthodologiques et posturaux** afin de **mieux appréhender les enjeux et la dynamique relationnelle d'une situation d'entretien** et d'inscrire leurs pratiques dans le respect des place, rôle et statut de chacun.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender les enjeux et les finalités de la conduite d'entretien.
- Acquérir des outils méthodologiques pour préparer et mener un entretien.
- Développer une attitude favorable à la création d'une relation de confiance.
- Savoir s'adapter à ses interlocuteurs et aux objectifs de l'entretien.
- Enrichir ses habilités de communication et développer ses capacités d'écoute.

CONTENUS

- » Éléments de définition et typologie de l'entretien.
- » Enjeux de la conduite d'entretien : objectifs, place, rôle et statut des protagonistes.
- » Structuration de l'entretien : étapes, préparation, cadre et modalités d'intervention.
- » Analyse de ses postures professionnelles et des effets perlocutoires du langage.
- » Les principes de la communication interpersonnelle.
- » Les apports de Carl Rogers : empathie et congruence / écoute active et reformulation.
- » Les notions d'attitudes de porter.

2
JOURS

TROUVER UN ÉQUILIBRE ENTRE DISTANCE ET IMPLICATION DANS LA RELATION D'ACCOMPAGNEMENT

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation
- Évaluation à froid de la direction de l'établissement

PUBLIC

- Tous professionnels contribuant à l'accompagnement quel que soit son secteur d'intervention

PRÉ-REQUIS
sans**TARIF**
nous consulter

ENJEUX

L'engagement relationnel est une nécessité clinique et une posture socio-politique, il importe donc pour le professionnel du secteur social et médico-social, de **former une conception de son investissement professionnel**.

C'est ce qui lui permet d'**agir avec conviction et de se situer éthiquement** au regard des prescriptions de pratiques que comporte l'exercice de sa mission. L'accompagnement de personnes en situation de vulnérabilité amène les professionnels à s'impliquer, parfois fortement, dans la relation.

Comment **se positionner en tant que professionnel dans la recherche de sa bonne posture, entre implication, neutralité et distanciation**.

Cette formation a pour objectif de proposer aux professionnels **d'appréhender collectivement les enjeux de la relation d'accompagnement**.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Acquérir des connaissances issues de différentes approches théoriques en sciences humaines sur les mécanismes de la relation d'aide.
- Acquérir en collectif de pairs une compréhension des enjeux liés à sa propre posture dans la relation d'accompagnement.
- Identifier les ressources dans son environnement de travail pour soutenir un cadre relationnel contenant et clarifier sa posture éthique.

CONTENUS

» Les mécanismes de la relation d'aide

Apports des sciences humaines dans la définition de la relation d'aide : l'étayage, l'attachement, le transfert et contre-transfert, projection, identification.

Observation par l'analyse du langage corporel : attitude, regard, silence...

Techniques de l'écoute active permettant de capter les signaux faibles et les émotions cachées : questionnement et reformulations.

» Comprendre son implication pour définir sa posture professionnelle

Mécanismes liés à l'investissement, confiance, congruence, rapport au cadre et limites.

Dimension collective de l'accompagnement : complémentarités, fonction tiers, pluridisciplinarité, autorité.

» Définir une éthique de la relation

Neutralité, implication, distanciation, objectivité et réflexivité.

Déontologie, cadre normatif, dissymétrie de la relation, altérité et empathie : justesse et postures professionnelles.

Éthique de la confidentialité et contenance du cadre relationnel : devoir de discrétion et partage d'information à caractère secret.

2
JOURS

TRAVAILLER AVEC LES PARENTS ET SOUTENIR LA PARENTALITÉ

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation
- Évaluation à froid de la direction de l'établissement

PUBLIC

- Personnel éducatif, paramédical, médical chargé de l'accompagnement d'enfants et d'adolescents en établissement et service médico-social

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

La loi du 2 janvier 2002 a rappelé la place centrale de l'utilisateur et donc des parents dans tout processus d'éducation spécialisée. Pour autant, rencontrer et travailler avec les parents de l'enfant dont on soutient le développement n'est simple pour aucun professionnel.

Comment permettre à ces parents de vivre leur parentalité et d'assurer leur rôle éducatif ?

Comment éduquer de son côté et avec ces parents ? Comment accompagner l'enfant sans invalider les parents, se substituer à eux ou bien encore risquer de les enfermer dans une dépendance relationnelle ?

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les problématiques en jeu dans la collaboration avec les parents. Penser l'accompagnement de/avec la famille à partir de points de repère théoriques.
- Analyser la place respective des parents et des professionnels dans un processus de coéducation.
- Définir le cadre et le dispositif de travail avec les parents au regard des enjeux identifiés et du contexte institutionnel.

CONTENUS

- » Impacts du cadre légal sur la place des familles dans le projet d'établissement (cadre institutionnel et principes d'intervention).
- » Distinction entre accompagnement relatif au handicap et accompagnement relatif à la protection de l'enfance.
- » Analyse du positionnement professionnel dans la relation à l'enfant et à ses parents.
- » Repères théoriques pour penser l'accompagnement de/avec la famille : niveaux de parentalité de Didier Houzel (exercice, expérience et pratique) / Suppléance vs substitution / La famille comme ensemble organisé (approche systémique).
- » Collaboration avec les parents : modalités d'intervention, soutien à la parentalité et coéducation.

2
JOURS

SOUTENIR LE POUVOIR D'AGIR ET L'AUTODÉTERMINATION DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation
- Évaluation à froid de la direction de l'établissement

PUBLIC

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

Les évolutions législatives et sociales ont soulevé de nouveaux questionnements autour du **pouvoir d'agir des personnes** de la simple information aux pratiques de co- construction.

Cette notion est venue **interroger les droits, la place et les modalités de l'accompagnement des personnes, ainsi que les pratiques et les postures professionnelles à leur égard.**

Cette formation propose de **préciser ces différents niveaux d'implication au regard des objectifs recherchés, de questionner leur impact sur le pouvoir d'agir des personnes accompagnées et de définir les conditions et modalités concrètes de mise en oeuvre** tant sur un plan individuel que collectif.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender le sens et les enjeux des pratiques d'intervention participatives, leur évolution, et les problématiques qu'elles soulèvent.
- S'approprier les différentes approches relatives au « pouvoir d'agir » permettant de construire des stratégies d'actions individuelles et collectives.
- Identifier et développer les postures et compétences liées à la mobilisation et à l'implication des publics accompagnés dans une perspective d'autonomisation.

CONTENUS

- » **Cadre légal et recommandations de bonnes pratiques relatives à la participation des publics** : évolutions législatives, droits des usagers, consentement éclairé.
- » **Définitions des notions et concepts relatifs au pouvoir d'agir et leur pertinence au regard des évolutions législatives et sociétales** : implication, autonomisation, citoyenneté, autodétermination, conscientisation et engagement.
- » **Approche socio-historique** des mouvements et actions soutenant le pouvoir d'agir des personnes accompagnées.
- » **Notions de pouvoir et de domination**, relations symétriques et asymétriques, responsabilisation et engagement.
- » **Outils, méthodes et postures** favorisant le pouvoir d'agir.
- » **Expériences visant l'implication et la mobilisation des publics en fonction de leur singularité et stratégies d'actions** : analyses, enseignements, ressources et freins.

2
JOURS

DÉFINIR SES PRATIQUES PROFESSIONNELLES AU DOMICILE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation
- Évaluation à froid de la direction de l'établissement

PUBLIC

- Tous professionnels du secteur social et médico-social intervenant à domicile

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

L'intervention à domicile est devenue une modalité de travail incontournable pour de nombreux services et établissements destinés à accompagner des enfants ou des adultes en situation de vulnérabilité.

Elle suscite chez les professionnels de nombreux questionnements quant à leur positionnement à l'égard des personnes accompagnées et aux enjeux relationnels que soulève cette pratique (ce qui se joue pour chacun des acteurs).

Il apparaît alors nécessaire d'engager une réflexion sur les différentes dimensions qui la constituent, au regard du public accompagné et du cadre institutionnel dans lequel elle s'inscrit.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les problématiques en jeu dans l'intervention à domicile en fonction du public concerné (handicap, action sociale et éducative, protection de l'enfance, gérontologie).
- Définir le cadre d'intervention et dégager des principes d'action soutenant la pratique professionnelle et son inscription dans les objectifs à atteindre.
- Clarifier son rôle et adapter sa posture professionnelle relativement au cadre d'intervention et aux objectifs visés.

CONTENUS

- » Les spécificités de l'intervention à domicile : les notions de « domicile » et « d'intimité ».
- » Les fonctions du « chez soi » dans un ensemble complexe du « savoir-habiter ».
- » La famille comme ensemble organisé : dynamique familiale et mode de communication. La fonction du domicile et la façon d'habiter comme outil de compréhension.
- » Le projet d'établissement ou de service : cadre institutionnel et principes d'intervention. Les modalités d'intervention : mandat, objectifs, organisation, rôle de l'intervenant. L'analyse du positionnement professionnel : posture, ressources et limites.

2
JOURS

COMPRENDRE ET RÉGULER LES PHÉNOMÈNES DE VIOLENCE ET D'AGRESSIVITÉ ET NOTION D'AUTORITÉ

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation
- Évaluation à froid de la direction de l'établissement

PUBLIC

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

Dans l'exercice de leur mission, les professionnels sont confrontés à des phénomènes de violence et d'agressivité qui traduisent des réalités diverses : **attitudes agressives voire violentes en situation de travail, violence subie des personnes accompagnées, violence symbolique, violence institutionnelle.**

Ces notions sont à distinguer et à prendre en compte dans leur complexité afin d'ajuster leur posture professionnelle et appréhender au mieux les tensions en présence.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier la violence vécue en situation professionnelle et en distinguer les formes pour y apporter des réponses appropriées et fixer les conditions d'un exercice professionnel satisfaisant.
- Identifier le processus d'expression de l'agressivité ou de la violence des personnes accueillies afin d'en reconnaître les signes précurseurs.
- Identifier les impacts de sa communication dans une approche en interaction.
- Penser des modalités de régulation et de communication qui permettent de prévenir les passages à l'acte, de les appréhender cliniquement et de moduler les réponses professionnelles en fonction du sens des conduites violentes.
- Identifier les modes de réponse les plus couramment apportés et leurs effets potentiellement positifs ou négatifs sur le comportement d'une personne en situation de crise.

CONTENUS

- » **Approches théoriques de la violence dans les sciences sociales** : la violence légitime dans la civilisation, la violence symbolique, les problématiques contemporaines. Les fondements, les mécanismes et les différentes formes de violence.
- » **Distinction de la violence et de l'agressivité** : une différence de nature. L'agressivité : ressenti, limite, impact sur la perception d'une situation et facteurs déclencheurs.
- » **Identifier les phases de crise** (signes précurseurs, contextes favorisant, éléments déclencheurs) et envisager des modalités de réponse immédiates et différées.
- » **Les différentes approches de la transgression.**
- » **Posture d'autorité et de légitimité et conduite éducative.** Les principes de la sanction éducative.

2
JOURS

ACCOMPAGNER LES PERSONNES AVEC DES TROUBLES PSYCHIQUES

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation
- Évaluation à froid de la direction de l'établissement

PUBLIC

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

Les professionnels de l'accompagnement peuvent être confrontés à des comportements déroutants, mais aussi à des attitudes et des propos violents.

Ils peuvent ressentir le besoin d'étoffer leurs connaissances pour mieux identifier les raisons du déclenchement de ces comportements et de ce fait peuvent mal vivre les différentes situations auxquelles ils ont à faire face.

Ces situations complexes peuvent induire des difficultés à poser le cadre et les limites nécessaires pour poursuivre la relation d'aide et d'accompagnement. Ces difficultés peuvent enfin participer aux sentiments d'impuissance, de démotivation pour les professionnels.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les différents troubles présents chez les sujets accompagnés.
- Définir les caractéristiques des troubles psychiques les plus courants : psychose, névrose, schizophrénie, dépression, etc.
- Savoir se poser pour écouter afin de mieux entendre et comprendre ce que l'aidé cherche à faire connaître par son discours ou son comportement.
- Comprendre la nécessité de la reformulation et apprendre à l'utiliser de manière ajustée à la situation en cours.
- Connaître les différentes formes de questionnement et savoir les utiliser pour optimiser l'accompagnement des personnes en difficulté.

CONTENUS

- » Les représentations du handicap psychique et conséquences sur l'accompagnement.
- » La notion de santé mentale, de maladie psychique et de troubles psychiques. Les repères et les indicateurs des troubles psychiques.
- » Les manifestations des troubles de santé mentale, identification des ressources et capacités des personnes.
- » Les conséquences des troubles psychiques sur les situations de travail.
- » La notion d'aménagement de poste de travail et de compensation du handicap.
- » Posture d'autorité et de légitimité et conduite éducative. Les principes de la sanction éducative.

2
JOURS

ENVISAGER, PRÉPARER, ACCOMPAGNER LA SORTIE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation
- Évaluation à froid de la direction de l'établissement

PUBLIC

- Tous professionnels contribuant à l'accompagnement quel que soit son secteur d'intervention

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

Les professionnels nouent une relation de confiance qui vient soutenir les projets personnalisés des personnes accueillies. Toutefois **la proximité de la relation peut parfois rendre difficile le processus de séparation avec le service ou établissement** et peut freiner leur implication et leur orientation au sein d'une autre structure.

Cette formation a pour enjeu de **penser la séparation des personnes ou familles accueillies et des professionnels qui les ont accompagnées** parfois durant des années, lors de la fin de la prise en charge institutionnelle.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender les différentes dimensions de l'accompagnement pluridisciplinaire dans une logique de parcours.
- Appréhender le cadre légal et administratif de l'accompagnement dans une logique inclusive.
- Identifier les problématiques en jeu dans la collaboration avec les personnes ou les familles accueillies et questionner le dispositif de travail proposé.
- Situer les éléments qui influent sur la relation usagers / professionnels afin de mieux accompagner le vécu des enjeux de la séparation.
- Analyser la place respective des usagers et des professionnels dans la dynamique d'accompagnement et identifier les ressources favorables au travail de séparation et de projection vers un ailleurs.

CONTENUS

- » **Les différentes dimensions de l'accompagnement pluridisciplinaires, penser la fin dès le début**
Le cycle d'intervention professionnelle, la logique de parcours en lien avec la dynamique inclusive, la prise en compte de l'après dans l'accompagnement quotidien.
- » **Le cadre légal administratif et institutionnel du travail d'orientation**
La dynamique d'orientation et la fin de l'accompagnement en cohérence avec les attentes institutionnelles et les orientations des politiques publiques à ce sujet.
- » **La relation entre les professionnels et les personnes accompagnées : l'éprouvé de la séparation**
La fin de l'accompagnement pensé dans une logique de continuité : moments de transition, articulations avec les futures structures d'accueil.
Le vécu de la séparation : ressentis, émotions, représentations et projections tant des professionnels que des personnes accompagnées.
- » **Les outils opérationnels venant soutenir le travail de séparation :**
bilan de parcours, suivi distancié, fête de départ, échéancier / calendrier, évaluations, orientations, etc.

2
JOURS

ACCUEILLIR LE DEUIL DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation
- Évaluation à froid de la direction de l'établissement

PUBLIC

- Tous professionnels contribuant à l'accompagnement quel que soit son secteur d'intervention

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

Le décès de personnes accueillies est souvent abordé à mots couverts au sein des établissements, structures d'accueil et de soins. Suite à l'annonce, les professionnels font preuve de pudeur afin de rester mobilisés auprès des autres personnes qu'ils accompagnent. Ceux-ci sont confrontés simultanément à la mort de personnes dont ils ont pris soin, à la souffrance des familles face à cette perte, et à la douleur des autres personnes accueillies. Si le deuil est un processus normal, il en **demeure complexe et nécessite une considération et un accompagnement adapté.**

Cette formation permettra aux professionnels d'**aborder la mort dans des conditions plus sereines**, contribuant ainsi à apaiser les tensions ressenties, de mieux supporter la perte et de voir comment se ressourcer pour **continuer à assurer sa mission auprès des autres personnes accompagnées.**

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre le deuil et ses mécanismes.
- Accompagner le processus de deuil d'un point de vue individuel et institutionnel.
- Améliorer la prise en charge du deuil des familles, des personnes accompagnées et des professionnels.
- Identifier la charge mentale mobilisée par le deuil afin de se rendre disponible pour la mission à exercer auprès des autres personnes accueillies.
- Élaborer des préconisations permettant de poursuivre le travail de mémoire autour du défunt (veille, rituel, acte symbolique, cérémonie).

CONTENUS

- » **Évolution du concept de la mort et de l'endeuillé** - Les spécificités du deuil suivant les populations et leurs âges. Spécificités des personnes en situation de handicap mental.
- » **Résonances affectives à l'œuvre, individuelles et collectives, afin d'identifier certaines étapes du processus de deuil** (sidération, tristesse, colère, incompréhension...) et leur retentissement sur le climat de l'équipe ou au sein de la structure d'accueil. Les pertes et les deuils - Les différentes étapes du deuil - Les temps particuliers du travail de deuil.
- » **Portée des actions mises en œuvre, comme l'instauration de rituels autour du défunt** (participation aux funérailles, l'annonce de son décès aux autres professionnels ou personnes accueillies, la mise en place d'une chapelle ardente symbolique, ...).
- » **Mise en place d'instances régulatrices** (groupe de parole ponctuel) peut s'avérer nécessaire selon le contexte.